

COMMUNIQUE

AGREMENT DE DELEGATION DE GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 décembre 2019, d'agréer la désignation du Cabinet MS LOUZIR (DELOITTE) en tant que délégué administratif et comptable du fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée « ANAVA SEED FUND ».